



2^{ME} ANNÉE

BULLETIN

de la

Société Archéologique Champenoise

PARAISSANT TOUS LES TRIMESTRES



SIÈGE SOCIAL à REIMS

Année 1908 — N° 4

SOMMAIRE

Pages

Etat de la Société.....	81
Extrait du Procès-verbal	81
Remerciements	83
Communications.....	84
Avis	109

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ

Depuis la publication du dernier bulletin nous avons recueilli les adhésions suivantes :

- MM. **BIDAUT**, propriétaire à Witry-lez-Reims.
FLEURY, Directeur d'usine à Isles-sur-Suippe (Marne).
HELLUY, Rédacteur en Chef du *Courrier de la Champagne*.
D^r LAMIABLE, à Château-Porcien (Ardennes).
D^r MATHIS, propriétaire à Witry-lez-Reims.
H. LÉE, Dentiste, 2, rue Thiers à Reims.
NOUVION-JACQUET, industriel, rue des Cordeliers, Reims.
PÉTRÉ, propriétaire à Heutréguville (Marne).
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance trimestrielle du 18 Octobre 1908

La S. A. C. s'est réunie le 18 Octobre 1908 à l'Ecole maternelle de la rue Libergier; 26 membres étaient présents, 4 se sont fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire annonce ensuite que le Conseil municipal de Reims a voté une subvention de cent francs, en faveur de la *Société Archéologique Champenoise*. Des remerciements seront adressés à la Municipalité par les soins du Président.

M. LAURENT donne quelques explications au sujet des pierres que l'on trouve à l'Est de la Montagne de Reims. Autrefois les cendrières horizontales se continuaient; elles ont été enlevées avec la craie. Les blocs de pierre actuels sont les débris tertiaires abandonnés par l'érosion et ont pu servir de dolmen. On en voit à Moronvillers, à Isles-sur-Suippes, ainsi qu'un banc de sable. Les blocs de grès de Sommesous sont semblables à ceux de Fontainebleau. La Champagne au début du quaternaire ne devait pas être crayeuse; les blocs de pierre n'ont donc pas été transportés par les hommes, ils sont restés en place et les sables de Brimont allaient jusque Bourgogne et Aumenancourt.

MM. BOSTEAUX et CAULY font observer qu'au début, la Champagne n'étant pas dénudée présentait des débris de sable, permettant une végétation plus active qu'aujourd'hui. Cette hypothèse est vraisemblable.

M. BOSTEAUX présente un instrument en fer, employé par les Romains, l'*Ascia* et découvert à Lavannes par M. BOSTEAUX-COUSIN.

M. le Docteur GUELLIOT, lit et commente les inscriptions d'un cachet d'oculiste romain, recueilli par M. DEMITRA et présenté à la dernière séance.

M. LARMIGNY fait un rapport sur les objets qu'il a recueillis depuis la précédente réunion; de chaleureux encouragements lui sont adressés.

M. GARDEZ rend compte de l'exploration d'un dolmen qu'il a faite de concert avec M. DOUET. Ils ont recueilli une pendeloque en schiste, percée de deux trous et une pointe de flèche à ailerons.

M. le Docteur GUELLIOT présente deux cubes de pierre sculptés, l'un en pierre dure provenant de la vallée du Petit-Morin et pesant 485 grammes; ce qui fait penser

que ce devait être un poids. (*L'ancienne livre pesait 489 gr. 5058*). L'autre cube en craie vient des environs de Saint-Morel (Ardennes) et pouvait être une marque.

Le Secrétaire donne connaissance d'une communication de M. FOURCART, sur les découvertes qu'il a faites à Juniville (Ardennes).

M. CHANCE montre des bracelets gaulois en bronze, en lignite, en fer, qu'il a recueillis dans la Marne et qui forment une collection très intéressante.

M. MARGOTTIN fait ressortir les mérites et la valeur artistiques du plancher-plafond, de la maison de M. BELLEAU, rue du Marc; plafond signalé par VIOLETT-LEDUC et propose d'attirer l'attention de la Municipalité sur l'intérêt que présente ce plancher et le désir de le conserver à Reims. Ce vœu est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 1/2

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal de Reims ayant voté une subvention de cent francs en faveur de la S. A. C., nous lui adressons nos sincères remerciements et nous exprimons toute notre reconnaissance à la Municipalité, pour l'appui moral et financier qu'elle veut bien nous donner.

Le Cachet de l'Oculiste G. CENSORINUS VERUS

Dans le précédent numéro de ce Bulletin (1908, p. 71), M. DEMITRA a publié les légendes d'un cachet d'oculiste gallo-romain qu'il a heureusement fait entrer dans sa collection.

C'est le treizième trouvé sur le territoire de Reims; neuf sont au Musée de Reims; j'en possède un autre, décrit en 1891; onze sont donc restés dans la ville où ils ont été découverts.

La première ligne de chaque inscription du cachet de M. DEMITRA, se lit: G. CENSORI . VERI; le nom de l'oculiste est **Gaius Censorinus Verus**: nous avons ainsi son prénom, son nom et son surnom. Cet oculiste n'a pas encore été signalé.

Voyons maintenant les secondes lignes:

1) DIAMIS AD CIC

Cela se lit: **Diamisus ad Cicatrices**; le **diamisus** est un collyre bien connu fait avec le Misy, substance dont on ignore la composition exacte, mais qu'on sait être un sel métallique, probablement un sulfate de fer. Les **cicatrices** sont les taches laissées sur la cornée par les ulcérations. Il faut donc traduire cette première légende par:

Collyre au Misy, de G. Censorinus Verus, contre les cicatrices de la cornée.

Le cachet du rémois Gentianus porte une indication presque identique: « Collyre au Misy contre les cicatrices invétérées de la cornée. »

2) EVODES AD DIATH

L'**Evodes** était un collyre aromatique; sa composition était du reste variée: on en connaît qui contenaient du Nard, de la Myrrhe, du Baume de Judée. Des collyres **Evodes** sont inscrits sur le cachet rémois de Januarius et sur un bâton de collyre du Musée Habert. — **Diathesis** est une expression générale qui veut dire « disposition à la maladie » et par extension, cette maladie elle-même, d'autant plus rebelle que le patient y était prédisposé. On peut donc traduire:

Collyre aromatique de G. Censorinus Verus contre les maladies chroniques (sous entendu de l'œil).

3) CROCODE . AD . ECT.

Il faut en effet lire CROCODE, au lieu de CORCODE, donné par erreur dans le Bulletin.

Le collyre ou safran, **crocodes**, est bien connu. Notre compatriote FEROX l'employait contre les taches de la cornée. Il n'en est pas de même de l'abréviation ECT; c'est la première fois, à ma connaissance, qu'on la lit sur un cachet d'oculiste. Ce ne peut être que les premières lettres du mot **ectropium**, en français **ectropion**. Lorsque les paupières ont été longuement enflammées, elles tendent à se renverser au dehors et on voit apparaître sur leur bord la conjonctive rouge et boursoufflée, c'est l'ectropion. Contre cette désagréable infirmité les anciens connaissaient déjà les opérations réparatrices; on faisait aussi des cautérisations; les collyres sont ordinairement insuffisants et je ne sais si G. Censorinus croyait bien à l'efficacité du sien. Le **Crocodes ad ect.** signifie donc:

Collyre au safran de G. Censorinus Verus, contre l'ectropion

4) PALLADIV . AD . AS .

C'est-à-dire: **Palladium ad aspritudines**. **Palladium** est une dénomination fantaisiste qui a déjà été signalée sur trois cachets d'oculistes. C'est le préservatif par excellence, le remède infaillible; **aspritudines** est le nom des granulations de la conjonctive. Traduction: **Collyre souverain de G. Censorinus Verus contre les granulations.**

D^r O. GUELLIOT.

Note sur l'Ascia des Romains

trouvé à LAVANNES

par M. BOSTEAUX-COUSIN

ASCIA, instrument Gallo-Romain. — En Novembre 1907, M. BOSTEAUX-COUSIN, cultivateur à Lavannes, membre de notre Société, mettait à découvert un objet intéressant en labourant une terre, au lieu dit le dessous du Mont-des-Bois; le socle de sa charrue ayant rencontré une pierre qui résistait, il fit une remarque à cet endroit et quelques jours après, pour se rendre compte de la résistance qu'il avait ressentie, il fit une fouille qui mit à jour des fondations d'une métairie romaine et en retirant ces pierres, il trouva enfoncé à un mètre de profondeur dans le mortier de ces constructions, cet instrument qu'il m'apporta, pour joindre à la collection. Cet outil qui n'était autre chose que l'Ascia des romains, doit sa conservation si parfaite de ce qu'il n'a pu s'oxyder au contact de l'air et de l'humidité.

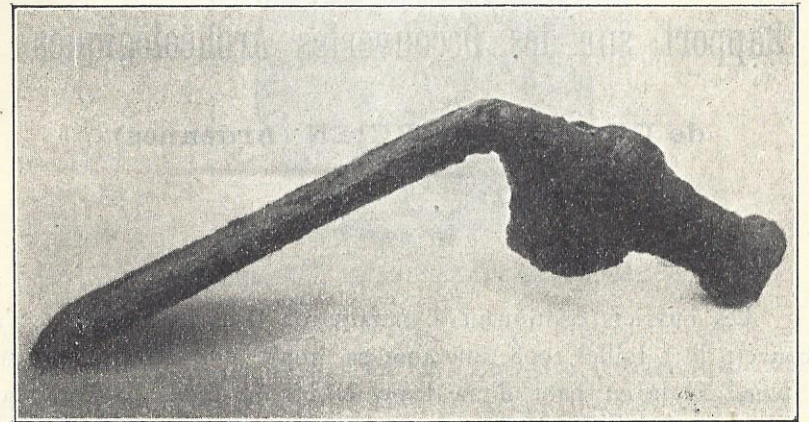
L'Ascia se rencontre assez rarement, le musée de Lyon en possède un qui a été trouvé à l'entrée de la grotte de la Balme (Isère). Le musée de Clermont-Ferrand en possède un aussi qui est assez fruste, d'après le dictionnaire des antiquités romaines et grecques, par Anthony Rich et traduit de l'anglais, sous la direction de M. Chéruel.

Voici ce qu'il est dit au mot Ascia. « *Ascia* », nom donné à différents objets employés dans des métiers et servant à des usages distincts, qui furent tous classés sous le même terme, parce qu'ils avaient des ressemblances générales, soit pour la forme, soit pour la manière dont on s'en servait. Les voici :

1. (OXERAPVOV) Instrument inventé dit-on, par Dédale, (*Plin. H. N. VII 57.*) d'un usage vulgaire parmi tous les ouvriers en bois, tels que les charpentiers, les charrons, les constructeurs de vaisseaux, etc. et correspondant sous quelques rapports à l'herminette de nos jours,

mais avec les différences importantes qui suivent; on s'en servait pour tailler des pièces placées dans une position verticale au lieu d'une position horizontale. Cet instrument avait à l'une de ses extrémités une tête comme un marteau et à l'autre, qui formait le tranchant, il était légèrement creux et recourbé, pour tailler plus à l'aise dans une pièce de bois creuse ou pour creuser des surfaces planes. Tous ces signes caractéristiques paraissent indistinctement dans le modèle qui représente deux spécimens, légèrement différents l'un de l'autre et copiés tous les deux de marbres funéraires.

2. Instrument de forme à peu près semblable, employé par les maçons et les constructeurs; il y est fait souvent allusion dans les inscriptions des tombeaux. Il y avait un marteau à une extrémité, et à l'autre une lame comme un bec d'oiseau (*Aristoph. Av. 1138; Schol. adl.*); on en voit ci-joint une gravure, copiée d'un original trouvé à Pompéï avec plusieurs autres outils de construction.



3. Instrument employé par les briqueteurs pour couper la chaux et mêler le mortier, (*Vitruve, VII; Pallad. I. 14.*) comme dans le modèle pris de la colonne Trajane, qui représente en partie une personne engagée dans l'occupation que nous avons décrite.

Ascio, quant le mot s'applique aux ouvriers en bois, tailler ou façonner avec une herminette de charpentier (*Ascia*); ce que les anciens faisaient d'une seule main et sur des surfaces placées dans une position

verticale, comme on le voit dans la gravure, qui représente un des ouvriers de Dédale, occupé de la sorte, d'après un bas-relief de la villa Albani.

L'instrument présenté d'après la description que je viens de résumer, appartient bien d'après sa forme à l'Ascia des charpentiers et devait servir à façonner le bois pour la construction; cet outil aura été englouti par mégarde dans la maçonnerie à l'époque de la construction de cette métairie, à l'époque romaine.

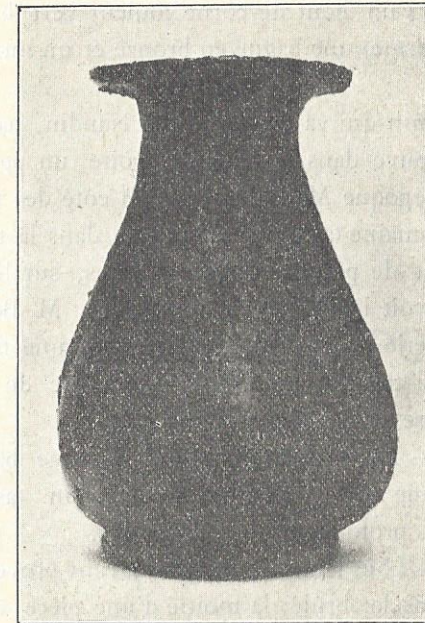
BOSTEAUX-COUSIN.

Rapport sur les Découvertes Archéologiques

de CHATEAU-PORCIEN (Ardennes)

Les ouvriers continuant à extraire de la terre à briques, j'ai découvert, le 7 Juillet 1908, une anse en bronze provenant d'un seau de bois, cerclé en haut d'une lame de bronze unie. Le bois était complètement pourri par le temps, il n'était reconnaissable que dans les plaques formant les oreillons. L'anse est formée d'un fer rond à l'intérieur sur lequel le bronze a été posé et poli. Trois anneaux tournés se trouvent soudés dessus. Les oreillons sont également en bronze, ainsi que les contre-rivets. Le contre-rivet intérieur est plat, tandis que celui de l'extérieur est bombé comme une demi-sphère. A côté il y avait des os de sanglier, tout verdissés par le bronze; deux urnes funéraires de grandes dimensions, l'une avec pied, l'autre sans pied, remplies d'ossements calcinés.

Aussitôt j'ai trouvé un autre seau semblable à celui-ci cité dessus, l'anse est mieux conservée; il était revêtu d'une lame de bronze, large comme la main mais complètement oxydée, qui est tombée en poussière dès son apparition à l'air. Je n'ai pu conserver de ce cercle que deux petits fragments qui permettent de voir que le bord supérieur était formé d'un petit boudin repoussé; à un centimètre en dessous, on voit de petits cercles formant rosaces, également repoussées au poinçon.



Derrière le seau, j'ai découvert un vase en bronze ou airain de 19 centimètres de hauteur. Ce métal me paraît être le même que celui des miroirs que nous connaissons. Tous les objets ci-dessus ont été trouvés à une profondeur de 1^m30 centimètres. J'ai remarqué que la fouille représentait une habitation semblable à celle que j'ai décrite dans le rapport précédent. Les objets étaient enterrés dans le sable très fin et presque blanc, formant le sol de l'habitation; il y avait aussi divers morceaux de vases néolithiques.

Ce que l'on trouve au lieudit "LE NANDIN"

Le vaste plateau de Nandin a été habité par les peuples néolithiques, gaulois et romains.

Le 15 Juillet, j'ai vu sur le sol de nombreuses poteries cassées, paraissant d'origine gauloise, ainsi que des dents ayant été en contact avec du bronze. J'ai ramassé une fibule en bronze et d'autres fragments d'objets de même métal; un poignard en silex et un autre morceau de silex taillé; une dent de 5 centimètres de longueur; deux petits vases ayant servi de motifs de décoration à un plus grand.

Le 19 Juillet, j'ai recueilli, toujours à la surface du sol, un morceau de bronze formant épingle avec tête carrée; une dent incisive de forte dimension; un bout de corne couleur vert bronze, paraissant avoir servi comme arme; une bague en bronze et un morceau de fusaiöle en terre rouge.

Dans le chemin qui va de la route à Nandin, par la Chapelle de Saint-Lazare, j'ai trouvé dans le talus de droite, un perçoir formé avec un os humain, de l'époque Magdalénienne; à côté des traces de foyer.

Une pièce romaine en or a été trouvée dans la terre de Nandin, ainsi qu'un fragment de poterie rouge de samos, sur lequel le nom de MARCELLUS se voit lisiblement; propriétaire: M. BOSSE.

A la Briqueterie, le 18 Juillet, j'ai trouvé une fibule en bronze; deux petites pièces d'apparence gauloise; une autre de Néron, moyen bronze au buste expressif.

21 Juillet. — Les fouilles ont données, une bague en bronze; une fibule en fer; une autre fibule en bronze; un vase en forme de cuvette, terre rouge, profondeur 50 centimètres.

22 Juillet. — Une lame de bronze devant provenir d'un torque plat; moitié d'un bracelet brûlé; la moitié d'une pièce de bronze fruste; une pièce carthaginoise; un petit plat en terre blanche.

Découverte d'une Tombe au lieudit " LA JOASSEN "

Le 22 Août, accompagné du Docteur LAMIABLE, membre de la Société, nous nous sommes rendus au lieudit " *La Joassen* " où se trouve bien visible dans la plaine une éminence, paraissant provenir de la période Gallo-Romaine. La sonde n'a rien fait découvrir sur cet emplacement. Je fouillais sur un point situé à 150 mètres, dans une terre de betteraves, je découvris une fosse ayant 2 mètres de longueur, 1 mètre de largeur, orientation Est-Ouest. Je ne pus l'ouvrir à cause de la récolte, mais ayant fait un trou de 40 centimètres, j'ai trouvé à une profondeur de 30 centimètres, une grande quantité d'os calcinés, mêlés à de la

terre noire, des plaques noires représentant des planches brûlées et pourries, provenant de cercueils; des clous en fer; un petit objet en bronze bien conservé, provenant d'une fibule de petite dimension; deux autres morceaux de bronze.

L'ouverture de cette tombe sera faite après enlèvement de la récolte et fera l'objet d'un nouveau rapport.

Château-Porcien, le 17 Octobre 1908.

A. LARMIGNY.

Etude sur NOVION-PORCIEN

(Ardennes)

I. — ÉPOQUE PRIMITIVE

Novion-Porcien, Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rethel, présente un certain intérêt archéologique, que je crois devoir signaler à l'attention de mes collègues de la S. A. C.

Les quelques notes qui suivent sont relatives à des trouvailles et découvertes faites sur le territoire de cette commune, de 1893 à ce jour, et j'espère que des recherches ultérieures me permettront de compléter ce premier travail, car j'ai pu constater que, si le temps fait trop souvent défaut, là, c'est le fonds qui manque le moins!

Novion est arrosé par " *Le Plumion* ", petit ruisseau prenant sa source, ainsi que ses affluents d'amont, sur les hauteurs couronnées de

bois et sillonnées de ravins, qui découpent d'une manière si pittoresque, les territoires de Wagnon et de Viel-Saint-Remy, au nord de celui de Novion.

Les peuplades primitives qui sont venues dans nos contrées, ont dû trouver dans ces parages tout ce qui devait suffire à leurs besoins, ce qui les a engagées à s'y fixer : Du gibier en abondance dans les immenses forêts qui couvraient alors tout le pays, et dont celle de Signy-l'Abbaye n'est qu'un faible reste ; une pêche fructueuse dans les nombreux et importants cours d'eau qui ont raviné toute cette région au début du quaternaire ; des abris naturels et une retraite assurée, soit dans les bois qui les entouraient, soit dans les anfractuosités des rochers de calcaire corallien, dont les assises tourmentées présentent des excavations, comme on en remarque encore dans les carrières de Mahéru, près de la Bourinerie (écart), au nord de Novion. — Dans l'une d'elles, le propriétaire, en tirant des pierres, a découvert, il y a une quinzaine d'années, un squelette humain, couché dans une faille, à 10 mètres environ de la surface du sol. Malheureusement, quand je suis arrivé, sauf quelques-uns que le carrier désirait conserver, tous les os étaient déjà dispersés. Cette trouvaille confirme bien nos dires.

Indépendamment de ces avantages, nos ancêtres trouvaient à même sur le terrain et à profusion, le silex en rognons homogènes, qui leur servait à fabriquer les armes et outils dont ils faisaient usage. On en retrouve assez abondamment pour nous avoir permis d'en envoyer des spécimens à l'Exposition rétrospective, à l'occasion du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, tenu à Reims en 1907.

Passant mes vacances à Novion où me rattachaient des liens de famille, j'utilisais mes loisirs à faire de longues promenades dans la campagne. Je recueillis ainsi toutes les espèces de fossiles que le sol renferme et l'on en trouve de fort jolis dans les gisements de nodules de phosphate de chaux exploités à Novion. Mais cette étude des fossiles fut reléguée au second plan, dès qu'apparurent les premiers vestiges de l'industrie humaine : c'était bien autrement intéressant !

Mes promenades favorites se faisaient habituellement le long de la Voie romaine qui traverse Novion et sur l'emplacement de l'ancien village gaulois "*La Ville du Pray*". — (Nous en parlerons plus loin).

Un jour de pluie, nous nous abritâmes, mon fils et moi, sous un

poirier touffu, planté sur le bord de ce vieux chemin abandonné, lorsqu'un caillou de forme peu commune, attira mes regards, je le ramassai : c'était un tronçon de hache polie, en silex gris foncé, qui avait été utilisé comme percuteur. Un peu plus loin, dans le même champ, je trouvai au fond d'un sillon, une petite hache admirablement polie et à tranchant vif, en pierre indéterminée fort dure et à grain fin, de teinte rougeâtre mouchetée, avec rayure transversale plus pâle et talon plus foncé. Aussi un coup de poing chelléen et divers éclats.

Au second endroit, près du chemin encaissé de "*L'Echevé*", je recueillis deux fragments d'une grande hache polie, en silex jaunâtre ; un talon presque aussi large que la main et la pointe. Un cultivateur m'a dit en avoir trouvé là une entière, polie, qu'il a égarée.

Dès lors, encouragé par ces premiers succès, je redoublai d'ardeur, mais je constatai bientôt que mes recherches étaient plus fructueuses aux abords du ruisseau que partout ailleurs. J'explorai attentivement les pentes et plateaux avoisinants, formés d'alluvions anciennes, lesquels me donnèrent de jolies pièces, mais plus particulièrement des pointes moustériennes, ainsi que des racloirs, perçoirs, retouchoirs, lames, etc. et un vertillon en terre cuite noirâtre.

Dans les commencements, je ramassai consciencieusement tous les silex me paraissant porter trace de l'intervention humaine, mais bientôt je dus me résoudre à faire un choix plus judicieux, car souvent je rentrai avec des charges énormes, pliant sous le faix. En conséquence, je délaissai les pièces douteuses ou incomplètes, ne réservant mon attention que pour celles jugées dignes de figurer dans une collection. Mais malgré cela, on se laisse encore trop souvent tenter à en emporter plus que de raison, tellement est vif le plaisir d'avoir trouvé quelque chose, et désagréable l'ennui de revenir bredouille à la maison.

En résumé, Novion-Porcien, comme tant d'autres localités non encore explorées du bassin de l'Aisne, a sa place tout indiquée sur la carte préhistorique des Ardennes. Ainsi qu'il résulte de mes recherches, faites en partie dans le nord de l'arrondissement de Reims, il est de toute évidence que cette région a été habitée d'une façon permanente depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux temps historiques, puisque les tribus qui y ont séjourné, nous ont laissé des preuves palpables de leur passage. Tous les âges de la pierre y sont représentés, mais le paléolithique y domine jusqu'au solutréen. Vient ensuite le néolithique avec les haches

polies, assez difficiles à découvrir, non pas à cause de leur rareté, mais parce que leur poids, lors des travaux de culture, les entraîne assez loin de la surface du sol, les dérochant ainsi plus facilement au regard.

L'Ecaille, le 15 Août 1908.

J.-F. LEGRAND.



II. — ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Le village de **Novion-Porcien** paraît être d'origine fort ancienne, puisque son nom viendrait du celtique *Noviomagum* (*latinisé*), nom sous lequel il figure sur la Table de Peutinger, tirée de *l'Itinéraire d'Antonin*.

De toutes les localités situées sur le parcours de la Voie romaine de Reims à Cologne, Novion est la seule qui soit nettement assise sur cette voie, laquelle traverse non seulement le village, mais tout le territoire, du sud-ouest au nord-est, se confondant avec la grande communication n° 3, de Faissault à Neufchâtel. Elle porte au cadastre de Novion le nom significatif de Chemin Ferré.

Personne ne conteste aujourd'hui l'existence de ce Chemin des Romains, ainsi qu'il est désigné sur la plupart des plans cadastraux.

A moins qu'il ne soit emprunté par une ligne vicinale quelconque et disparaisse momentanément aux regards, on le retrouve partout comme chemin rural. Si quelque lacune se présente, il est facile d'en suivre la piste à travers champs, la sonde indiquera exactement son emplacement; il n'est jamais à plus de cinquante centimètres de profondeur. C'est ainsi que nous l'avons parcouru dans presque toute sa traversée de l'arrondissement de Rethel.

De Novion à Reims, on compte par cette voie cinquante-cinq

kilomètres. Or, les Romains avaient coutume d'établir sur le parcours de leurs principaux chemins des stations militaires, souvent avec garnison, tant pour la sécurité du commerce et des transports, que pour héberger les voyageurs. Si nous admettons un relai toutes les quatre ou cinq lieues, Novion serait le troisième depuis la métropole, Château-Porcien le second, et le premier à un endroit qui nous est inconnu.

Nous citons intentionnellement Château-Porcien, car, dans le cours de nos excursions, nous avons remarqué qu'entre cette commune et celle de Condé, à droite de la route, se trouve un haut plateau, nommé Nandin, qui domine la vallée et d'où l'on pouvait surveiller non seulement le cours de l'Aisne, mais particulièrement le passage à gué de cette rivière, existant encore actuellement à Condé.

Ce plateau est couvert de tuiles, briques, tessons, etc., d'origine romaine, et des monnaies de l'époque y ont été recueillies. Vu son étendue, la disposition des lieux et les objets trouvés, nous en déduisons qu'il devait certainement y avoir là un poste, sinon un camp assez important.

« *Avis aux chercheurs et fouilleurs de Château-Porcien* » !

La station de Novion-Porcien occupait une position naturelle, beaucoup moins forte que la précédente et il est probable que les moyens défensifs ne consistaient qu'en retranchements faits de main d'homme. S'il y eut des remparts, il n'en reste aucune trace. Pourtant l'emplacement en est bien déterminé par des chemins en contre-bas qui le limitent de tous côtés : au nord, la voie romaine proprement dite, route de Faissault; à l'opposé, chemin de l'Echevé très encaissé, qui rejoint par une courbe la précédente; en bas, à l'ouest, un chemin rural parallèle à la rivière.

D'après un écrivain, le centre du village à l'époque romaine, devait se trouver reculé d'un kilomètre vers l'est. Cela nous paraît très vraisemblable, car alors nous arrivons exactement sur l'emplacement du village gaulois La Ville du Pray, que nous avons cité précédemment, et probablement au point central de la station que les Romains y avaient établie. Ces deux endroits n'en font donc en réalité qu'un seul, les envahisseurs s'étant installés là, aux lieux et places des habitants, qui seraient depuis, remontés vers le village actuel. L'eau potable, claire et limpide leur était fournie par le Ruisseau du Puits, qui coule un peu plus bas, et dont la source abondante ne tarit jamais; ou encore par un puits

creusé au point culminant de la station. Ce puits existe toujours, non rempli et couvert d'une simple dalle ; il est placé dans le talus de droite de la route de Faissault et en le fouillant, on y trouverait certainement des documents fort précieux pour l'histoire locale.

Quant à l'eau pour les besoins journaliers, la rivière étant à deux pas, on y puisait à même.

La superposition et bientôt sans doute, la fusion des indigènes et de leurs vainqueurs, se prouvent par l'abondance des matériaux que chacun d'eux a laissés sur ce terrain commun. Indépendamment des haches dont nous avons parlé précédemment, nous y avons ramassé de nombreux débris de poteries gauloises, mais surtout gallo-romaines, des boutons en bronze de l'époque des dolmens, et découvert trois fonds de cabanes circulaires, d'environ trois mètres de diamètre et visibles seulement quand la terre est humectée par la pluie.

Les souvenirs romains s'y rencontrent en bien plus grand nombre. Lorsque le terrain est en culture, il n'est pas rare que les ouvriers y trouvent des monnaies et des bijoux. On a recueilli ainsi deux pièces en or, d'autres en argent et en bronze ; des anneaux, bracelets, chaînettes, boucles d'oreilles et épingles en or, vendus ou échangés chez des bijoutiers qui, eux, n'en ignoraient pas la valeur ! Nous même avons trouvé, non loin de là, dans un champ labouré, soixante-quatorze pièces romaines, dont cinq en argent et les autres en grand, moyen et petit bronze. Elles étaient probablement en rouleaux, car elles adhéraient sous cette forme très fortement l'une à l'autre. L'une d'entre elles conserve encore une partie de l'étoffe qui les entourait. Elles appartiennent toutes à la série des Antonins. — L'endroit étant sur le bord immédiat de la voie romaine, nous pensions à une sépulture, mais les sondages réitérés que nous y avons faits, ne nous ont donné aucun résultat à ce sujet.

En Septembre 1906, nous remarquâmes qu'une ravine creusée par les eaux pluviales dans une terre nouvellement récoltée, à cinquante mètres environ au-dessus du pont, rejetait de nombreux débris de tuiles, briques et poteries. Intrigué, nous remontâmes la rigole, et bientôt apparut un endroit où le sol était calciné, au point d'avoir la consistance de la brique, par places il était entièrement noir. Croyant avoir découvert une tombe à incinération, nous fouillâmes avec ardeur, mais là encore nos suppositions étaient fausses, au lieu d'une sépulture, nous trouvâmes un four à poterie gallo-romain.

Ce four, orienté sud-nord ne devait pas avoir plus de trois mètres de long ; nous ignorons si l'entrée était comprise dans la partie calcinée du terrain ou si elle se trouvait en dehors. Le plancher placé au-dessus du fourneau et formé de briques percées de trous, épaisses seulement de deux à trois centimètres, quoique effondré, supportait encore un assez grand nombre de vases et des plats ou assiettes de dimensions et de teintes diverses. Les nuances variaient du gris pâle au gris foncé et du rouge clair au brun-rouge. Les vases debout étaient remplis d'argile jusqu'au goulot, la gelée les avait fait éclater. Quant aux autres, le pas des chevaux et le soc de la charrue les avaient brisés.

Il est bon d'ajouter que le fond de la construction ne se trouve actuellement qu'à cinquante centimètres du sol, mais comme le terrain est en pente, les eaux ont dû en abaisser le niveau. — De toute cette céramique, nous n'avons pu sauver que les morceaux les plus intéressants.

Un peu plus bas, dans la presqu'île formée par le bief du moulin et la rivière proprement dite, existait naguère un groupe d'habitations couvertes de chaume, et remplaçant des constructions plus anciennes, comme le portent à croire les restes de fondations qu'on y rencontre. Ce lieu dit s'appelle *Carin*. Ne peut-on conjecturer que cette appellation vient directement de l'empereur romain Carin (282-285), qui y aurait établi sa résidence ? La chose est vraisemblable, car de sa villa, il pouvait surveiller facilement le poste, dont il n'était séparé que par le Plumion, et défendre aussi facilement le passage de cette rivière au lieu dit la *Chaussée*, qui ferme la presqu'île au nord.

L'Ecaille, le 20 Août 1908.

J.-F. LEGRAND.



CIMETIÈRE MÉROVINGIEN

de VILLEVENARD (Marne)

DÉTAIL DES FOUILLES

(SUITE)

J'ai continué cet été les fouilles du cimetière mérovingien de Villevenard, côté est. Les résultats ont trompé mes espérances. Je me suis trouvé aux prises avec une terre argileuse, résistante, même à la pioche. Les fosses étaient difficiles à découvrir, la sonde ne pouvait les indiquer et il fallait avancer en tranchée. Malgré tous ces obstacles, les fosses avaient été violées méthodiquement à une époque reculée. Sur plus de quarante, quelques-unes à peine avaient échappé aux investigations barbares probablement et voici l'énumération succincte des objets que nous avons pu recueillir :

1. *Tombe de jeune fille* (la seule respectée sur une ligne de quinze). Plaques de ceinture damasquinée. — Un anneau plat également damasquiné sous la ceinture. — Un collier de 25 perles de poterie et verre peint, surtout en jaune. — Un bracelet de bronze au poignet gauche. — Un passe-lacets en bronze. — Une aiguille avec chah. — Une cruche sans anse au talon droit.
2. *Tombe d'enfant*. — Un vase en terre noire au talon droit.
3. *Tombe d'adulte*. — Une boucle plate avec ardillon en bronze. — Une monnaie romaine sous la boucle, hauteur de la ceinture côté gauche.
4. *Tombe d'enfant*. — Vase poterie noire à hachures obliques au côté gauche de la tête. — Un petit collier de perles d'ambre et de poterie
5. *Tombe de guerrier*. — Une francisque au genou droit. — Un couteau à la hauteur du bassin. — Deux boucles de bronze (moyenne et petite). — Trois passe-lacets bronze et une monnaie gauloise bombée.

6. Une perle de collier dans une tombe violée.

7. *Tombe de jeune fille*. — Un couteau. — Une bague en bronze, main gauche. — Une boucle damasquinée. — Un collier avec monnaie romaine insérée dans le chapelet. — Deux dessous de fibule circulaire en bronze (genre broche), les dessus étaient réduits. — Deux anneaux de bronze. — Un passe-lacet et une boucle à chaque talon.

Toutes les autres sépultures contenaient des ossements épars.

CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN

de VILLEVENARD (Marne)

Ce cimetière est situé sur une pente crayeuse à 450 mètres du cimetière mérovingien, presque dans la même ligne en se rapprochant des marais et faisant également face au midi. Le lieudit s'appelle *La Croix de Cour*. Il est traversé par le *Chemin des Gens d'Armes*, il offre une pente assez douce.

De même que dans le précédent, ce cimetière a été visité presque complètement et a dû servir dans une certaine partie à inhumer après la violation. Les corps placés en second lieu ont leurs squelettes intacts et bien mieux conservés, ils sont tournés dans tous les sens. J'y ai rencontré dans plusieurs fosses de nombreux squelettes de jeunes enfants, pêle-mêle les uns sur les autres et à toutes profondeurs.

Les sépultures intactes contenaient un grand nombre de pierres, tout autour et au dessus.

Voici ce que je puis signaler de remarquable :

1. Une fosse de 0^m70 de profondeur, sur 1^m de long, 0^m80 de large, nulle trace d'os, pierres partout : Cinq longs clous. — Un vase noir avec couvercle (la marque du potier s'y trouve). — Deux cruches à anse, poterie grise et fine. — Une monnaie romaine.

2. A 2 mètres de la précédente, deux vases poterie noire dont un plat et évasé.

3. Une épée avec fourreau en fer sous une grande pierre plate dressée. Aux pieds un lance, largé et mince. — Une bague de bronze.

4. Une fibule en bronze à l'épaule droite, genre épingle à maillot, à ressort.

J'ai opéré quelques recherches à Broussy-le-Petit, situé sur l'autre versant des marais de Saint-Gond, à 5 kilomètres de Villevenard, dans un ancien cimetière dit gallo-romain. Les fosses avaient été violées. Quelques tombes intactes ne renfermaient que le squelette.

Dans une tranchée à 0^m80 de profondeur, j'ai trouvé une monnaie d'argent carolingienne, sur laquelle on voit d'un côté un portail d'église avec les mots en exergue : RELIGIO XPISTIANA (Religion chrétienne) et de l'autre une croix et les mots HIUDOVVICUS IMP (Louis, empereur).

Villevenard, le 23 Octobre 1908.

L'Instituteur,

ROLAND

Résultat de nos Fouilles (1900-1901)

dans des Habitations Romaines

AU LIEUDIT : HOTEL DE SAINT-BALDÉRIC

Terroir de JUNIVILLE (Ardennes)

Dans des trous carrés de 0^m50 de côté, sur un mètre de profondeur, nous avons trouvé les objets suivants :

Un vase en terre noire, en forme de bouteille ; un autre en terre rougeâtre, de même forme ; un petit vase apode, en terre blanche, ayant 0^m06 de haut et 0^m04 à l'ouverture ; une assiette en terre noire, dans laquelle avaient été déposées deux fibules en argent ; plusieurs morceaux de poterie rouge, dite de Samos, avec décor, dont l'un représente une tête de lion. Sur le front on lit Marcia.

Deux tuiles plates et une courbe, intactes ; un avant-bras de statuette en marbre ; deux polissoirs carrés et un galet percé d'un trou ; trois morceaux de cercueil en plomb, pesant chacun 1 kilo ; environ 25 kilos de ferraille de toutes sortes, dont quatre clefs en fer et une en bronze ; un petit cadenas en fer, rond et reposant sur trois pieds ; une hache ; des forces, longues de 35 centimètres ; deux couteaux de sacrificeur ; deux autres couteaux ; trois petits javelots ; un marteau de maréchal ; un rasoir ; une petite lime ; une massue ; deux perçoirs en fer tors ; trois bagues ; une flèche ; une bague en métal blanc, en forme de torque ; une en bronze, avec décor sur les faces opposées ; une branche de compas, gravée sur la partie extérieure ; un crochet de peson ; plusieurs boucles, le tout en bronze. Nous avons en outre recueilli : trente-quatre pièces en bronze et vingt-deux en argent, remontant aux premiers empereurs romains ; une autre en argent d'Alexandre 1^{er} de Macédoine ; un umbo de bouclier ; un petit pain brûlé ; une coupe faite d'un crâne humain ??? ; deux sifflets en os, l'un à un trou et l'autre en a deux, avec décor en intaille ; dix épingles à cheveux et un perçoir en os ; une rondelle en ivoire ; une petite hachette en jade verte, d'un centimètre carré, sur 4 millimètres d'épaisseur ; une rondelle en plomb avec décor ou inscription sur ses deux faces.

FOURCART.

EXTRAIT D'UNE COMMUNICATION

FAITE PAR M. BOSTEAUX-PARIS

le 1^{er} Août 1907

Au Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences à Reims

(SUITE)

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

A l'époque de la pierre polie, c'est surtout dans les monuments faits de grandes pierres ou mégalithiques, tels que dolmens et menhirs, que se révèlent les idées religieuses.

Sous les dolmens, plus spécialement élevés au culte des morts, repose la génération avec ses divers outils, ses ornements et sa poterie.

Sous les menhirs, on ne rencontre aucune sépulture, on les a donc considérés comme des monuments commémoratifs

Cette hypothèse est justifiée, parce qu'ils sont souvent associés, soit à des dolmens, soit à des tumulus, soit même parce qu'ils font partie des cromlechs.

Ces deux ordres de monuments ont existé dans nos plaines champenoises, aussi bien que sur le littoral ouest de la France. Au nord de notre contrée, on les voit établis jusque sur la rive gauche de l'Aisne.

S'ils ont presque entièrement disparu, quelques vestiges nous en sont néanmoins restés. Il y a encore, ainsi que je l'ai dit plus haut, des preuves de leur existence dans les légendes, les noms des lieudits, trop significatifs pour en conserver le moindre doute.

D'autre part, de temps immémorial, ces mêmes noms se répètent

dans les mêmes situations topographiques, et cela, dans différentes régions de la France.

LE DOLMEN DU CHAMP-DOLENT

Ce dolmen existait à la limite actuelle des territoires de Reims et de Cernay, au lieudit le Champ Dolent, et sur l'endroit encore plus spécialement désigné sous le nom : « le Quartier de Meule ».

Tout autour du « Quartier de Meule » est le lieudit « les Grosses Bornes ». Ce dernier nom de lieudit est répété autant sur le côté de Reims que sur celui de Cernay, et rappelle certainement les menhirs élevés en cercle autour du dolmen.

Celui-ci, placé au sommet de la colline et près de l'ancien chemin de Beine à Reims, a été détruit vers la fin du quatorzième siècle, ainsi que le prouve le témoignage suivant, qui m'a guidé pour en fouiller l'emplacement.

Ce témoignage datant du 1^{er} avril 1432 est une reconnaissance de seigneurie de l'abbaye de Saint-Remi, dont voici le texte :

Afin de sçavoir comment la justice et seigneurie des dits religieux se extend et va hors d'icelle ville, comme feu Colin Coyart qui lui estant jeusne enfant et gardant les bestes, il fut prins par ung qui lors était messier et garde des terres estant audit grant ban et assez près de la diste vigne de Champ Dolent, à l'endroit d'une bonde comme il disait y avoir vu une pierre plate et haulte, et fut mené prisonnier par ledit messier devers le mayer dudit Sr Remi, n'est recort du nom de messier, laquelle pierre ledit Coyart ne savait dont elle servait; mais il disait que feu monseigneur l'abbé de St-Nicaize, derrien, trépassé, l'avait fait mettre en ung tumerel et mener en son église.

Cette pierre haute et plate était, sans aucun doute, la table du dolmen en question, car, si elle avait servi de limite de seigneurie, un abbé de Saint-Nicaise ne l'aurait pas détruite sur une propriété ne lui appartenant pas.

Dans les fouilles que j'ai faites en cet endroit, j'ai trouvé des débris de poteries noires très grossières et d'ossements.

Parmi les lieudits avoisinants, je citerai le Rond-Pillet, la Carcasse, la Petite-Husse, la Grande-Husse, et la dernière colline près de Reims, le moulin de la Husse. Je reviendrai plus loin sur l'origine de ces noms de Husse et de Husse.

LA PIERRE-DE-NAUROY

Dans le village de Beine, existe encore une pierre désignée sous le nom de Pierre-de-Nauroy. Elle est adossée à une encoignure de maison à l'embranchement des rues de Nauroy et de Sillery. Elle se trouve enterrée en partie et mesure environ 1^m50 de longueur sur 1^m30 de largeur et environ 50 centimètres d'épaisseur. Elle devait être de dimension plus grande, et aura probablement été brisée pour en faciliter le transport.

Cette pierre a été amenée à cet endroit, il y a plus d'un siècle. Auparavant, elle était située en plein champ, entre Beine et Nauroy. Elle est de nature siliceuse et a dû être extraite des carrières de Verzy, ou du mont de Berru.

LA PIERRE-POIRET

Sur le territoire de Pontfaverger, à 2 kilomètres au sud de ce bourg, se trouve un mont aride recouvert de plantations de sapins. Ce mont qui est à l'altitude de 162 mètres, se nomme « Les Husses » ; son versant ouest, profondément raviné, est appelé « la Pierre-Poiret », du nom d'une pierre qui a été exploitée en 1818.

Cette pierre, par les vastes proportions qu'elle comportait, avait été généralement regardée comme un produit du sol. La nature crayeuse de celui-ci s'opposait cependant à cette hypothèse ; aussi, quelques personnes faisant exception à la règle, considéraient-elles cette pierre comme un monument druidique (*sic*).

Cette table dolménique formait, sur la plus grande partie de sa surface, une large cuvette où l'eau de pluie séjournait presque toute l'année. Les bergers y faisaient boire leurs troupeaux. Ne croirait-on pas voir dans le nom ci-dessus « la poire pour la soif », désignation qui concorde parfaitement avec l'aridité de cette contrée ?

Cette pierre était posée horizontalement, ainsi que l'indiquent les détails que je viens d'énumérer. Le sol était fortement incliné, l'intérieur formait conséquemment une chambre longue, peut-être même terminée de main d'homme ; les deux extrémités reposaient sur la craie.

En 1814, des familles de Pontfaverger sont venues s'y réfugier afin de fuir l'invasion.

Cette pierre, de nature siliceuse aussi, après sa destruction n'a pas fourni moins de 120 mètres cubes, soit un poids de plus de 300.000 kilogrammes !

D'autres pierres, de moindres dimensions, mises à jour, rayonnaient autour en forme de cromlechs.

Il s'en trouve encore une actuellement, que j'ai reconnue au mois d'août 1884. Elle est presque ronde et mesure environ 3^m90 de diamètre, sur une épaisseur de 80 centimètres.

Elle repose sur la craie à fleur du sol. Par-dessous, une cuvette a été creusée pour former un caveau ; ce caveau est rempli de terre noire mélangée de cendres ; j'ai pratiqué un tunnel en dessous et j'y ai reconnu un couloir avec des parois en pierres sèches ; ce couloir, qui s'oriente du nord-ouest au sud-est, renfermait des débris d'ossements humains. Toutes ces pierres proviennent, soit des carrières de Verzy, soit des monts de Berru, c'est-à-dire d'une distance de 12 à 16 kilomètres du lieu où elles ont été déposées.

LA SÉPULTURE DOLMÉNIQUE DE CHAMPIGNY-SUR-VESLE

Sur la fin de juin 1905, M. OUDIN, adjoint de Champigny-sur-Vesle, nous signalait qu'une singulière sépulture venait d'être découverte dans une carrière de grève, appartenant à M. TINTIN ; M. OUDIN nous pria de venir de suite constater cette découverte, car elle allait disparaître.

Le 26 juin, je me rendais à Champigny-sur-Vesle, accompagné de M. GARDEZ, archéologue, et de M. CAULY, ingénieur à Reims.

La grévière de M. TINTIN se trouve à 400 mètres environ au sud du village, au lieu-dit « le Mont-Saint-Pierre ».

Cette sépulture néolithique a été découverte par le terrassier qui exploite cette grévière : il rencontra dans la coupe de ses travaux, un mur en pierres sèches de 2^m50 de largeur, recouvert par deux énormes dalles en grès (*fig. 1*).

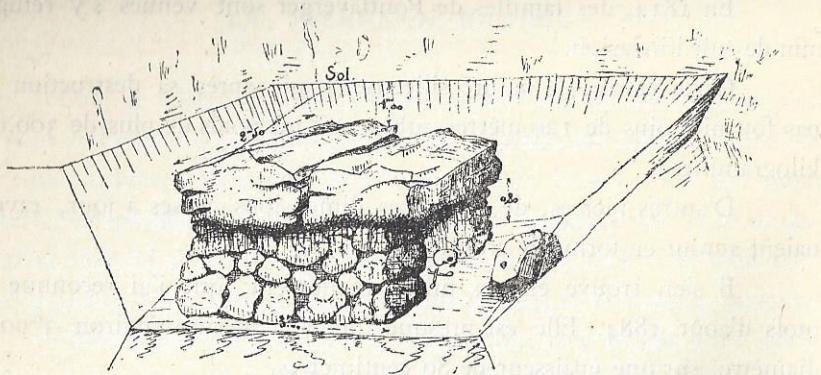


FIG. 1. — Dolmen de Champigny (Marne).

Le 26 juin, au matin, l'ouvrier n'eut rien de plus pressé, malgré l'avertissement donné par M. OUDIN, qui lui avait recommandé de suspendre ses travaux, que d'arracher le parement fermant l'entrée du dolmen, et de préparer un trou en contre-bas de la coupe de la grévière pour recevoir la première dalle, qu'il renversa aussitôt, pour pouvoir fouiller plus aisément l'intérieur du caveau; les ossements d'une dizaine de squelettes furent brisés et jetés aux décombres, et seul, un joli poignard en silex a été recueilli par cet ouvrier (*fig. 2*).



FIG. 2. — Lame de silex.

Quand nous arrivâmes, nous ne pûmes que reconstituer le dolmen par les parements longitudinaux des murs en pierres sèches, qui étaient restés en place, ainsi que la deuxième dalle, qui recouvrait encore en partie la chambre.

Du reste, nous n'avons pu recueillir, de la fouille, qu'un petit aiguisoir à main, en grès dur et quelques petits morceaux d'ocre rouge; nous avons également recueilli quelques fragments de crânes et de tibias et fémurs brisés.

L'intérieur de la chambre de ce dolmen avait 2^m50 de longueur,

2 mètres de largeur sur 80 centimètres de hauteur et le sol de cette chambre était recouvert de cendres.

Cette découverte, qui intéresse vivement le préhistorique champenois des environs de Reims, ne sera pas entièrement perdue, car la ville de Reims a fait l'acquisition des pierres et du poignard en silex, et a recueilli une partie des débris d'ossements, en vue de rétablir ce dolmen à Reims, dans le square de la Mission, place de la République.

Ci-dessus le dessin du dolmen avec ses dimensions, aussi exactes que possible, ainsi que la lame en silex du poignard, dessin dressé sur les lieux par M. CAULY.

LE MENHIR DE LA PIERRE-LONGE

Entre la commune de Bourgogne (chef-lieu de canton) et Aménancourt-le-Petit, sur le territoire de cette commune, se trouve, sur une petite colline formée par les terrains d'alluvions de la Suippe, un menhir qui s'aperçoit de très loin. Cette pierre est un grès dur et mesure 1^m70 de hauteur au dessus du sol, 1^m20 de largeur et 80 centimètres d'épaisseur; elle est orientée, suivant le sens de sa largeur, de l'ouest à l'Est et inclinée vers ce dernier point; son pied est à 1 mètre dans le sol.

Voici la légende qui s'y rattache :

Gargantua, revenant du mont de Brimont, qui est à 4 kilomètres de là, ayant une pierre dans ses chaussures, s'est assis sur ce monticule pour se reposer. Ayant retiré cette pierre qui le gênait, il l'a plantée à l'endroit où il se trouvait.

Cette pierre ne sert nullement de limite, car elle est dans la propriété et l'on cultive tout autour; une fouille que nous avons faite, au pied de ce menhir, nous a fait remarquer des débris de toutes les époques. En résumé, le département de la Marne et les environs de Reims ont été habités aussi bien par les peuples des dolmens que par les races gauloises.

DOLMEN DE NOGENT-LES-SERMIERS

A Nogent-les-Sermiers, hameau dépendant de la commune de Sermiers, canton de Verzy (Marne), il existe, à 300 mètres au sud-ouest

de ce hameau, sur le bord de la route se dirigeant vers Pourcy, une agglomération de blocs de grès renversés dans tous les sens. Ce massif disloqué est couvert d'un fouillis de ronces impénétrable ; il semble que ces blocs de grès seraient les matériaux d'un dolmen qu'un individu aurait détruit par la mine pour exploiter ces grès, pour en faire des pavés.

Au mois de mai 1895, voulant nous en rendre compte, accompagné de MM. SCHMIT de Châlons, PISTAT de Bezannes, et de mon fils, nous nous rendîmes à Nogent-les-Sermiers. Après avoir débroussaillé et dégagé ces blocs, nous nous sommes rendu compte, par les trous de mine visibles, que l'on avait fait sauter tout le massif ; les dalles sont renversées en tous sens et il n'y a guère possibilité de faire des fouilles sans risquer de se faire écraser. Ces dalles sont recouvertes de mousses séculaires et, en levant ces tabliers de mousses, nous remarquâmes des rainures de polissoirs,

Tous ces blocs de grès sont appelés à disparaître sous peu : le sous-sol étant sablonneux, les vigneron creusent des fosses pour extraire le sable au pied de ces grès et les font ensuite glisser dans le trou pour s'en débarrasser.

Il paraîtrait que, quand on a construit la route on en a déjà fait disparaître par ce moyen, et que des poteries grossières ont été trouvées là.

BOSTEAUX.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Prière à MM. les Sociétaires qui auraient fait une découverte ou recueilli des renseignements intéressants, de vouloir bien en informer, aussitôt que possible, le Conseil d'administration. Les communications ainsi que les dessins ou croquis les accompagnant, doivent être adressés à M. le **Président de la Société Archéologique Champenoise, 2, rue de Pouilly à Reims, ou au Secrétaire, 32, rue Libergier.**

LA MADELEINE (*)

*L'Homme enfin découvrait les arts dans la nature,
Un penseur troglodyte en perçut la beauté
Pendant sa rêverie intense un soir d'été,
L'image des contours précédait la Sculpture.*

*Il partit un matin de la caverne obscure,
L'habitat souterrain, la commune cité,
Cherchant la solitude et la douce clarté.
La besace de peau pend sous sa chevelure.*

*Loin de la Madeleine il en sort ses burins
De silex, s'installant sous l'ombrage des pins,
Pour un travail nouveau, le grand œuvre admirable.*

*Vivant de poésie et de beau sentiment,
Sur son bâton-signal de haut commandement,
Il dessinait son nom : Le Mammouth Redoutable.*

(*) Caverne de la Dordogne et station préhistorique célèbre.

E. CAULY (L'ancêtre barbare)

Pour éviter les frais de recouvrement par la poste, MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation au Trésorier M. GARDEZ, 2, Rue de Pouilly.

Le Gérant :
H. GARDEZ.

TABLE DES MATIÈRES

Première année, N^o 1

Origine de la Société.....	pages 1
Réunion du Comité provisoire.....	3
Fondation de la Société et Statuts.....	4
Pièces relatives à la déclaration de la Société.....	7
Séance du Comité du 28 avril 1907.....	9
Réunion du 2 juin 1907.....	9
Allocution du Président.....	11
Liste des Sociétaires.....	13
Note sur la découverte récente de sépultures gauloise, au lieu dit : « Le Champ de la Guerre », à Sillery-Verzenay. — (G. CHANCE).....	15
Avis.....	16

N^{os} 2 et 3

Nécrologie.....	1
Liste des Sociétaires nouveaux.....	5
Congrès de Reims (11 ^e Section Anthropologie). — E. CAULY.....	5
id. (Sous-Section d'Archéologie). — H. JADART.....	11
Le Pays rémois aux époques préhistoriques. — BOSTEAUX-PARIS.....	12
Pierres et Silex. — G. LOGEART.....	17
Cimetière gaulois id.	19
Le Souterrain de Saint-Nicaise. — DEMITRA.....	21
Sépultures à incinérations de l'époque Gallo-Romaine. — H. GARDEZ.....	24
Notice sur une pierre tombale de l'époque Mérovingienne. — H. GARDEZ.....	26
Nouvelles et Mouvement Archéologiques.....	27
L'Homme (<i>Sonnet</i>). — E. CAULY.....	29

Deuxième année

A nos lecteurs.....	1
Liste des Sociétaires.....	2, 33, 49, 81
Distinctions honorifiques.....	5, 33
Dons.....	5, 64

Extrait de la Séance trimestrielle du 20 octobre 1907.....	6
id. id. du 15 décembre 1907.....	7
Etat financier.....	8
Démonstration comparative sur l'industrie des trois périodes Gauloises BOSTEAUX-PARIS.....	9
Notice sur les cimetières Gaulois de Witry-lez-Reims. — BOURIN.....	13
Rapport sur une découverte Archéologique à Witry-lez-Reims. — BOURIN ..	14
Origine de quelques Monuments mégalithiques des environs de Reims. — L. PISTAT.....	15
La question des Souterrains. — E. CAULY.....	17
Découverte d'objets lacustres dans la vallée de la Vesle. — H. GARDEZ.....	19
Considérations sur les foyers Gaulois. — L. PISTAT.....	21
Cimetière à incinérations de l'époque Gallo-Romaine. — H. GILLET.....	23
Découverte de la fortune d'un Gallo-Romain.....	24
Inventaire des Monuments mégalithiques de la Champagne en 1879.....	25
Nouvelles et Mouvement Archéologiques.....	26, 46
Extrait du Journal d'un fouilleur. — A. BOURIN.....	27, 72
Extrait de la Séance trimestrielle du 15 mars 1908.....	34
Excursion et fouilles dans un cimetière Hallstien à Aussonce (Ardennes) BOSTEAUX et LOGEART.....	35
De l'existence chez les peuples néolithiques. — BOSTEAUX.....	38
Fouille d'un cimetière Mérovingien, aux Mesneux (Marne). — L. PISTAT.....	44
Cimetière Gaulois à Guignicourt (Aisne). — H. GARDEZ.....	45
Nécrologie.....	47
Le Verbe (<i>Sonnet</i>). — E. CAULY.....	48
Extrait du procès-verbal de la Séance trimestrielle du 5 juillet 1908.....	49
Notes archéologiques sur Grivy-Loisy (Ardennes). — J. DUPUIS.....	51
Découverte de sépultures à incinérations à Château-Porcien (Ardennes) LARMIGNY.....	55
Cimetière Mérovingien de Villevenard (Marne). — ROLAND.....	57
L'époque néolithique dans la vallée du Petit-Morin (Marne). — ROLAND.....	60
Trouaille d'une épée en bronze à Mesmont (Ardennes). — LEGRAND.....	61
Une trouaille de monnaies du 13 ^e siècle, à Tours-sur-Marne. — BELLEVOYE et CHANCE.....	62
Inscription peinte.....	65
Dé à jouer.....	67
Classification des Stations quaternaires.....	68
Sépulture d'un Chef Gaulois.....	69
Un cachet d'Oculiste Romain. — DEMITRA.....	71
L'Arc (<i>Sonnet</i>). — CAULY.....	80
Extrait de la Séance trimestrielle du 18 Octobre 1908.....	81
Remerciements.....	83

Le Cachet de l'Oculiste G. Censorinus Verus. — D ^r O. GUELLIOT.....	84
Note sur l'Ascia des Romains, trouvé à Lavannes (Marne). — BOSTEAUX-COUSIN	86
Rapport sur les découvertes archéologiques de Château-Porcien (Ardennes)	88
A. LARMIGNY	88
Etude sur Novion-Porcien (Ardennes). — J.-F. LEGRAND.....	91
Cimetière Mérovingien de Villevenard (Marne). Détail des fouilles. — ROLAND	98
Fouilles sur Juniville (Ardennes). — FOURCART	101
Extrait d'une communication de M. BOSTEAUX-PARIS.....	103

